

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***26083693***

Original déposé le

18 JUIN 2026au greffe du tribunal
de l'entreprise de Liège division NamurN° d'entreprise : **0446 219 497****Nom**(en entier) : **BASBARAS DISTRIBUTION**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**Adresse complète du siège : **chaussée de Marche 73 - 5100 Naninne****Objet de l'acte : RENOUELEMENT DES MANDATS D'ADMINISTRATEUR**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES
TENUE LE 8 JUIN 2026

Renouvellement des mandats d'administrateur.

Nathalie Pire a souhaité que son mandat d'administrateur ne soit pas renouvelé. L'assemblée prend acte. Seul le renouvellement du mandat d'administrateur de Bernard Collot est approuvé par l'assemblée générale, mandat valable jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de juin 2032. Ce mandat est exercé à titre gratuit.

L'assemblée confie tous pouvoirs à Mr B. Collot ainsi qu'à la société BDO conseils fiscaux représentée par Jean-Philippe Weicker, chacun pouvant agir séparément et disposant de pouvoir de délégation, pour procéder aux formalités de dépôt et de publication éventuelles.

Pour extrait conforme

Jean-Philippe Weicker
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/06/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).